



# District de l'Yonne de Football

10 avenue du 4<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie - BP 369 - 89006 AUXERRE Cedex

tél. : 03 58 43 00 60 / e-mail : [f francquembergue@yonne.fff.fr](mailto:f francquembergue@yonne.fff.fr)

## COMITÉ DE DIRECTION

PV261 CD15

### PV du Comité de Direction du District de l'Yonne de Football

28 avril 2022

**Présidence** : M. CAILLIET Christophe

**Présents** : Mmes FONTAINE Catherine, ROBERT Aurélie, MM AMARAL Dominique, BARRET Claude, MOREL, Stéphane PLEUX Cédric, RENAULT Thierry, SABATIER Patrick

**Excusés** : Mmes BOLLÉA Catherine, BRUNET Florence, CHERY-FLOCH Christine, MM CHANUDET Philippe, EL IDRISSE Karim, TRINQUESSE Jean-Louis

**Invités** : MM. BILLOTTE Bruno (CTD DAP 89), SAUVAGE Arnaud (Co-Président de la Commission Technique) THOMAS Etienne (CTD PPF 89)

**Début de séance à** : 19h10

M. AMARAL est désigné secrétaire de séance

#### Carnet de Famille

Le Comité adresse ses sincères condoléances à la famille de :

- Laurent MUSIJ pour le décès de sa maman
- Michel BELGUISE

Le Comité adresse ses vœux de prompt et complet rétablissement à Franck LAMY, membre de la commission technique et Président de l'AACS Cheny.

#### Félicitations

Le Comité de Direction félicite le lycée de La Brosse à Venoy pour sa qualification aux championnats de France juniors UNSS.

Le Comité de Direction félicite le collège St Joseph La Salle d'Auxerre pour sa qualification aux championnats de France minimes UNSS.

Le Comité de Direction félicite le lycée St Germain d'Auxerre pour sa qualification en finale inter-académique futsal cadets UNSS.

Le Comité de Direction félicite Jean-Sébastien JAURES, éducateur à l'AJA, pour l'obtention de son BEFF.

#### Remerciements

Le Comité de Direction remercie les communes et les clubs qui par le prêt des installations sportives, permettent au District d'assurer ses missions sur l'ensemble du territoire icaunais.

## **1. Adoption des Procès-verbaux**

- Adoption du PV 179 CD 12 du 10 février 2022 du Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV 215 CD 13 du 10 mars 2022 du bureau Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.
- Adoption du PV 239 CD 14 du 28 mars 2022 du bureau Comité de Direction : aucune remarque n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité.

## **2. Communication du Président**

En préambule, le Président et le Comité de Direction félicitent les 14 clubs finalistes du Festival U13 et adressent leurs vœux de réussite aux clubs de l'AJ Auxerre et Sporting Club de Gron/Véron pour la finale régionale qui se déroulera à Beaune. Le Président tient à préciser que ce Festival U13 fut une très belle réussite sur le plan organisationnel mais surtout sur le comportement des équipes finalistes, leur encadrement et leurs soutiens.

Il confirme avoir reçu, en présence de Patrick SABATIER vice-Président, l'éducateur de l'équipe U13 d'Avallon FCO en présence du Président et du responsable technique du club afin d'évoquer le comportement dudit éducateur et des parents lors de ce festival U13. Le Président a fermement rappelé l'éducateur et le club à leurs obligations ; ces derniers ont exprimé leurs regrets et confirmé leur volonté de donner une meilleure image de leur club à l'avenir.

Lors du week-end de Pâques, a eu lieu le traditionnel Tournoi Sans Frontière, qui a fait son grand retour après 2 années d'absence liées à la pandémie. Le Président fait un retour aux membres du Comité de Direction de cette 27<sup>ème</sup> édition du tournoi.

Le Président informe le Comité de Direction de la démission de M. Karim EL IDRISSE du Comité de Direction et de la Commission Technique, département futsal.

Le Comité de Direction le remercie pour les services rendus au sein du District de l'Yonne de Football et lui souhaite pleine réussite dans ses nouveaux projets.

Le Président rappelle, conformément à l'article 13.3 de nos statuts : « En cas de vacance d'un siège, le Président du District propose un candidat à l'élection d'un nouveau membre lors de la plus proche Assemblée Générale. Ce candidat doit remplir les conditions générales d'éligibilité fixées par les présents statuts. »

### **a) Point d'étape sur les licenciés**

A quelques jours de la clôture de la campagne des licences 2021/2022 (30 avril) nous comptons 10 678 licenciés dans l'Yonne, soit une progression de 14,90 % par rapport à la saison dernière (9293) et de 1,86 % par rapport à la saison 2019/2020 (10483), avant la pandémie.

### **b) Projet 1 équipe = 1 éducateur formé**

RAPPEL des décisions prises lors du Comité de Direction du 8 juillet dernier : pour la saison 2021/2022, les frais pédagogiques de l'IR2F sont de 80 € par module éducateurs et dirigeants aussi, le Président expose les formations.

Il propose que le projet « 1 équipe = 1 éducateur formé » soit reconduit selon des modalités suivantes :

- Être licencié dans un club du District de l'Yonne de Football ;
- Encadrer une équipe et ÊTRE IDENTIFIÉ COMME TEL SUR LA PAGE FOOTCLUBS DE SON CLUB ;
- Se former auprès de l'IR2F de notre Ligue ;
- Les certifications et Formations Professionnelles Continues ne sont pas concernées ;
- Éducateurs (inscrits sur Footclubs) ayant suivi une formation modulaire : le District reversera 40 € par module (maximum 2) ;
- Dirigeants (inscrits sur Footclubs) ayant suivi une formation modulaire : remboursement intégral par le District de la somme restant à la charge du club ;
- Jeunes Arbitres (nés en 2004 et après) ayant réussi la FIA : remboursement intégral par le District de la somme restant à la charge du club.

### **c) Statut de l'Arbitrage / Article 33.A**

Le Président rappelle la décision prise en Bureau Ligue : à titre exceptionnel et dérogatoire, uniquement pour la saison 2021-2022, le Bureau décide de retenir la date du 31 octobre 2021 comme date limite de prise en compte des demandes de licence-renouvellements des arbitres leur permettant de couvrir leur club.

### **d) Convention UFOLEP**

Suite à la demande du Bureau lors de sa dernière réunion en date du 28 mars, et suite à l'avis de la commission de discipline, le Président apporte au Comité de Direction des informations relatives à la convention UFOLEP. Après échanges avec le Président de l'UFOLEP, il est convenu de procéder à une mise à jour de la convention datant de 2003 afin d'améliorer la lutte contre les incivilités. Le Comité de Direction missionne MM. MOREL et SABATIER pour la mise à jour de la convention, en lien avec l'UFOLEP.

### **e) Partenariat avec le Comité Départemental de Sport Adapté**

Informations relatives au partenariat d'entraide et la co-organisation d'activités autour du football pour les licenciés du Sport Adapté, ainsi que des réunions d'informations afin de sensibiliser les éducateurs du District sur le sport adapté et le handicap en général.

### **f) Dématérialisation des licences**

Le Conseil d'Administration de la Ligue en date du 22 avril a décidé l'obligation de dématérialisation des licences à partir de la saison prochaine pour les renouvellements des licences joueurs et dirigeants. Une communication et accompagnement par tutoriels sera proposé par la Ligue dans les prochaines semaines.

### **g) Protocole sanitaire**

Dans le souci d'anticiper la fin des championnats et l'application des principes garantissant l'équité du déroulement des dernières rencontres, le Comité Exécutif de la FFF lors de sa réunion du 21 avril 2022, a proposé aux Ligues et aux Districts d'appliquer la même disposition

que celle qu'il a décidée pour les championnats nationaux, à savoir la suspension pour les 3 derniers matchs de championnat de la possibilité de solliciter le report d'une rencontre sur un motif sanitaire.

Le Comité de Direction décide qu'aucun report de rencontre ne sera admis pour les 2 derniers matchs de championnat. Si la rencontre ne peut se jouer du fait de l'isolement de certains joueurs ou de l'équipe, le club sera déclaré forfait.

### **3. Exécution du Budget et suivi des Finances du District de l'Yonne de Football**

#### **a) Les clubs non en règle financièrement**

Rappel : En application de l'Annuaire du District de l'Yonne de Football 6.7 article 44 du Règlement intérieur, *en cas de non-paiement à la suite de deux rappels par voie électronique effectués, des pénalités sont applicables selon les règles suivantes :*

- *10% de pénalités sur le montant restant dû (envoi d'un courriel au club) ;*
- *20% de pénalités si la régularisation n'est pas intervenue dans les 30 jours (envoi d'un courriel avec AR au club) ;*
- *Si non régularisation dans les 10 jours à réception du courriel, saisie du dossier par le bureau ou le conseil d'administration qui prononcera des sanctions administratives telles que prononcées par la FFF dans l'article 200 des RG.*

La sanction s'appliquera à toutes les équipes du club.

Le Comité de Direction renouvelle à l'unanimité la somme limite de 500€.

Le Comité de Direction rappelle que le relevé 2 a été envoyé le 17/02/2022, pour un règlement au 03/03/2022 (Rappel n°1 08/03/2022 / Rappel n°2 22/03/2022).

Club concerné : Auxerre Aigles

En application de l'article 200 des RG, le Comité de Direction prononce la suspension de toutes les activités sportives du club à partir du 2 mai et jusqu'à régularisation de la situation financière.

Le prochain relevé sera en date du 2 juin prochain.

#### **b) Suivi du Budget**

Le suivi budgétaire demeure conforme au prévisionnel.

#### **c) Suivi des subventions CNDS, CO CD et des CO LFA**

Le Trésorier fait le point sur le suivi de ces subventions.

Sur proposition du Président, le Comité de Direction valide l'organisation de la Soirée des Champions le vendredi 1<sup>er</sup> juillet. Les modalités d'organisation seront décidées en Bureau du Comité de Direction le 10 mai prochain.

La Commissions des finances et partenariats se réunira le mardi 10 mai pour faire le chiffrage des contrats d'objectifs DYF / clubs, proposer les récompenses attribuées lors de la Soirée des Champions, établir les droits financiers et amendes de la prochaine saison et envisager le budget prévisionnel 2022/2023.

#### **4. Rapport des commissions**

##### **a) Commission Départementale de l'Arbitrage**

Le Président présente le Plan de Développement de l'Arbitrage de la CRA / ETRA validé par le Conseil d'Administration de la Ligue le 22 avril.

Afin d'accompagner la réussite de ce projet, les membres du Comité de Direction décident de majorer les incitations financières de ce projet. Des contacts seront pris avec le Trésorier de la Ligue pour cette procédure financière.

Le Président et Patrick SABATIER demande à la CDA que les désignations des jeunes arbitres ne soient pas retardées, faute d'accompagnement CDA. Les jeunes arbitres doivent avoir réalisé un minimum de matchs dans la saison. Le Plan de Développement de l'Arbitrage de la CRA / ETRA devrait faciliter l'accompagnement mais il convient de répondre immédiatement au déploiement des désignations des jeunes arbitres en informant les clubs des éventuelles difficultés d'accompagnement de la CDA, et envisager avec eux un accompagnement interne au club.

Clément TURPIN se propose d'intervenir dans l'Yonne sur une opération de sensibilisation à l'arbitrage le mardi 31 mai. La CDA et notre secrétaire générale sont missionnées pour envisager les modalités d'organisation de cette réunion pour laquelle une communication sera faite dans la première quinzaine de mai.

Le Comité de Direction est informé que les candidats inscrits à la FIA de printemps ont réussi la première partie de l'examen et finaliseront leur examen théorique à l'issue des modules 7 et 8 ces prochains jours.

##### **b) Commission Technique**

Point d'étape sur l'organisation des différentes manifestations de fin de saison :

- Finales des Coupes de l'Yonne : le club support sera le Stade Auxerrois. Elles concerneront les pratiques compétitives. Patrick SABATIER et Thierry RENAULT sont en charge de la coordination de l'organisation avec les collaborateurs du District et organiseront une réunion de préparation prochainement.  
Information relative au tournoi EFoot du District dont les demis finales et finales se joueront le 19 juin, le jour des Finales des Coupes de l'Yonne.
- Journée Nationale des Débutants : le club support est Appoigny. La commission technique et les collaborateurs du District sont en charge de l'organisation et doivent faire part des modalités et projets pour cette journée aux membres du Bureau pour le 9 mai prochain.
- Journée Féminine à Cheny le dimanche 5 juin.

- Finale Départementale Futnet : elle aura lieu à Tonnerre ; Bruno BILLOTTE est chargé des modalités d'organisations.
- Tournoi de sixte organisé par le District pour les équipes du Challenge de la Convivialité. Il sera organisé à Aillant en juin. Les invitations seront transmises aux équipes la semaine prochaine.
- Soirée Foot-Loisirs pour les bénévoles et partenaires du District : date à définir.
- Soirée des Équipes Techniques : lundi 27 juin à (horaire et lieu précisé ultérieurement).

Département féminin : les Présidentes font un retour sur leurs réunions de secteur ainsi que sur le plateau féminin de U6 à U11, qui s'est déroulé le samedi 23 avril dernier. Au total 54 filles de 17 clubs icaunais. Ce plateau a été particulièrement apprécié des jeunes filles qui étaient ravies. Prochain rassemblement le 21 mai.

Concernant le site pilote de la « Semaine du Foot Féminin » qui se tiendra à Dijon le 15 mai prochain en amont de la Finale de la Coupe de France, le Président propose qu'un bus de 50 places puissent emmener les jeunes filles des clubs souhaitant participer aux animations et assister à la finale opposant Yzeure Allier Auvergne au Paris St Germain.

Départs des péages de St Denis les Sens, Auxerre Nord et Avallon.

Les personnes intéressées devront compléter le formulaire mis en ligne sur le site du District.

Pour la prochaine saison, le Président propose la création d'un département FOOT ANIMATION au sein de la Commission Technique. Ses missions seront d'organiser la pratique des enfants des catégories U7 / U9 / U11, d'organiser le suivi des plateaux, proposer les animations sur les journées événementielles de ces catégories.

Le Comité de Direction valide à l'unanimité cette proposition.

Un appel à candidature sera effectué par la Commission Technique et les techniciens du District pour une validation lors du 1<sup>er</sup> Comité de Direction de la saison prochaine.

Concernant les « tournois » sur le Foot Animation, le Comité de Direction précise que les calendriers de fin de saison sont portés à la connaissance de tous les clubs et qu'en cas d'absence ou d'impossibilité d'accueillir, il convient d'informer les clubs organisateurs et initialement présents.

## **5. Questions/Informations diverses**

Le Comité de Direction remercie les clubs d'AUXERRE SPORTS CITOYEN, APPOIGNY, HERY et JOIGNY pour les belles organisations des remises de labels.

Point d'étape sur l'accompagnement des clubs par Bruno BILLOTTE CTD DAP, évoquant les visites à réaliser auprès des clubs de l'AJA, AVALLON FCO, PARON FC, FONTAINE LA GAILLARDE, CERISIERS et FC GATINAIS.

Message de notre secrétaire générale à l'attention des Présidents de commissions concernant les heures de valorisation du bénévolat.

Information de Cédric PLEUX concernant le souhait d'organiser une rencontre ceci-foot. Le Comité de Direction apporte son soutien à la réalisation de ce projet.

Information du Président, relative à l'organisation de la Journée Nationale des Bénévoles du 8 mai prochain.

**Prochaine réunion du Comité de Direction**

➤ Mardi 7 juin à 19 heures

**Séance levée à : 23h40**

**Le Président du District de l'Yonne de Football**

Christophe CAILLIET



**Le Secrétaire de séance**

Dominique AMARAL